

DEUX LOGEMENTS BAS-NORMANDS SUR TROIS DÉPASSENT LES 70 M²

Si les ménages bas-normands dans leur ensemble vivent très majoritairement en maison individuelle, ils ne sont pas tous pour autant propriétaires de leur logement ni ne disposent du même espace habitable. Selon que l'on vit seul ou en couple, avec ou sans enfants, ces conditions de logement varient sensiblement.

L'espace dont dispose en moyenne chaque Bas-Normand dans son logement est très voisin de la moyenne nationale : 1,8 pièce par habitant. Dans la région, comme au niveau national, les deux tiers des logements occupés comportent au minimum 4 pièces et s'étalent sur une surface dépassant 70 m². Mais ces conditions de logement varient fortement selon la composition du ménage.

Les personnes seules sont celles qui bénéficient du plus d'espace dans leur logement. Elles disposent en moyenne de 3,2 pièces dans leur logement. Cependant les situations sont très différentes entre les jeunes célibataires qui occupent plutôt de petits logements et les personnes âgées veuves ou séparées qui demeurent dans des logements plus spacieux. Si la moitié des personnes seules occupent un T2 ou un T3, 13 % vivent dans un studio et 38 % un logement d'au moins 4 pièces.

Les couples sans enfant logent pour 54 % d'entre eux dans un 4 ou un 5 pièces. Ils ne sont que 7 % à ne disposer que d'une pièce par personne.

Enfin, les familles avec enfant(s) ont un peu moins d'espace à leur disposition : 1,6 pièce par personne pour les familles monoparentales, 1,3 pour les couples avec enfant(s). Il n'en reste pas moins que les familles "traditionnelles" occupent dans 9 cas sur 10 un logement d'au moins 4 pièces, alors que les familles monoparentales vivent plus souvent que les autres familles avec enfant (28 %) dans des 3 pièces.

En Basse-Normandie, région moins urbanisée que la moyenne, l'habitat se caractérise par la prépondérance plus marquée des maisons individuelles. En 2005, elles représentent 71 % des résidences principales contre 56 % pour la France métropolitaine et 63 % pour la province.

Les logements bas-normands, comme ailleurs en France, sont le plus souvent occupés par leurs propriétaires (58 %). Le statut d'occupation du logement dépend lui aussi beaucoup de la situation fami-

liale, que la cause en soit financière ou liée à l'histoire du ménage. Les couples sont majoritairement propriétaires de leur résidence principale. Le statut de propriétaire est d'autant plus répandu que les couples n'ont pas ou plus d'enfants à domicile : 73 % de propriétaires parmi les couples sans enfant, souvent plus âgés, et 65 % pour les couples avec enfants. En revanche, les propriétaires ne sont pas majoritaires chez les personnes seules (43 %) et les familles monoparentales (35 %). On devine en effet propriétaire quand le ménage a acquis une certaine stabilité.

Les propriétaires sont installés en moyenne depuis 19 ans dans leur logement, les locataires depuis seulement 8 ans. Près de la moitié des ménages locataires ont emménagé au cours des cinq années précédentes, contre à peine un propriétaire sur cinq.

Jean-Benoît Massif
Insee

Statut d'occupation et espace habitable du logement selon la composition du ménage en Basse-Normandie

Situation au 1 ^{er} janvier 2005	Taux de propriétaires	Nombre moyen de pièces par personne
Personnes seules	43 %	3,2
Couples sans enfant	73 %	2,2
Familles monoparentales	35 %	1,6
Couples avec enfant(s)	65 %	1,3
Ensemble des ménages	58 %	1,8

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006
Champ : population des ménages



Tous les résultats portent uniquement sur la **population des ménages**. Elle exclut les personnes qui résident en communauté. La population des communautés n'est pas disponible actuellement. En 1999, 98 % des Bas-Normands vivaient dans un ménage. Un ménage correspond à l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non un lien de parenté.

DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle 14052 CAEN CEDEX Tél. : 02.31.15.11.00 Fax : 02.31.15.11.80

Directeur de la publication : Michel GUILLEMET

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14

© Insee 2008